fonts baptismaux par l'auguste couple qui marchait ainsi au-devant de l'échafaud.

Cette première démonstration ne fut que le prélude de plus graves écarts. Louis-Philippe s'affilia à la société des Jacobins, et ce fut sur ses pressantes instances que le trop fameux Collot-d'Herbois, qui présidait alors cette assemblée, y admit le duc de Montpensier. Une infidélité de Clarke, ancien secrétaire des *commandements* du duc d'Orléans, et depuis ministre de la guerre, livra au premier Consul, qui le fit imprimer en 1803, le manuscrit du journal tenu à cette époque par le jeune duc de Chartres. Il est juste de reconnaître que rien n'y signale la participation du prince aux motions extravagantes ou sanguinaires qui se succédaient alors à la tribune des Jacobins ; mais tout y respire la haine de la royauté et un amour fanatique de la liberté. Parle-t-il du trône de France, c'est pour dire « qu'il aimerait mieux le manger que de s'y asseoir; » il salue d'un enthousiasme sans bornes le drame *du Despotisme renversé*, et raconte qu'il a donné *deux louis* à la musique de son régiment pour avoir joué l'air révolutionnaire de *Ça ira*, etc.

Cette direction si contraire aux devoirs d'un prince du sang, troublait profondément l'âme droite et pure de la duchesse d'Orléans, déjà si vivement blessée dans ses sentiments d'épouse et de mère. Dans une lettre écrite sur la fin de 1790, à son mari, alors exilé en Angleterre, on voit cette digne fille du duc de Penthièvre exhaler avec une respectueuse liberté ses plaintes sur la conduite de son fils et déplorer surtout son affiliation à cette société dont le fanatisme démagogique préparait à la France, par le renversement du trône, une ère d'incalculables calamités : « Si les Jacobins, lui dit-elle, étaient composés de députés seulement, ils seraient moins dangereux, parce qu'ils seraient connus par leur conduite à l'Assemblée, et que l'on pourrait prévenir mon fils;